



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **ANIMATEUR JEUNESSE 11 17 ANS - VACATAIRE – VACANCES SCOLAIRES**

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE

SERVICE : Jeunesse

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Développer et mettre en place des actions et des activités en direction des jeunes combs-la-villais âgés de 11 à 17 ans.
- Accompagner les jeunes dans l'expression et la réalisation de leurs projets.
- Participer à l'élaboration et au développement du projet pédagogique et du projet de fonctionnement.
- Garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

Placé sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs Jeunesse.

Niveau du poste dans l'organigramme : /

Activités principales :

- Rédiger et mettre en œuvre des projets, des actions Jeunesse.
- Contribuer à l'élaboration d'activités en partenariat avec d'autres services municipaux, associations locales, institutions, collectivités.
- Proposer et mettre en place des activités pertinentes en lien avec le projet pédagogique.
- Participer la mise en œuvre et son évaluation du projet pédagogique.
- Assurer un accueil de qualité (horaires, présences, disponibilité, aménagement et occupation de l'espace) en collaborant avec les agents de l'accueil de loisirs Jeunesse.
- Participer activement aux réunions d'équipes et à la transmission d'information au sein du service.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Connaissance et application de la législation en vigueur.

Connaissance du public jeune et de ses problématiques.

Titulaire du permis B.

Titulaire du BAFA ou BAFD ou équivalent.

Savoir-faire

Capacité à monter, suivre et évaluer les projets.

Capacité d'initiatives et de décisions.

Capacité d'analyse et de synthèse.

Capacité d'organisation et de gestion.

Capacité à développer et entretenir les réseaux partenariaux.

Capacité à développer et acquérir des compétences.

Capacité à respecter les procédures.

Etre à même d'optimiser son temps de travail (préparation, organisation, déroulement des actions).

Savoir-être

Savoir travailler en équipe.
Aptitude à l'encadrement de jeunes.
Etre force de proposition.
Curiosité intellectuelle.
Qualité relationnelle et sens de la communication.
Avoir le sens des responsabilités.
Qualité d'écoute.
Disponibilité.
Savoir faire face collectivement aux différents problèmes.
Etre polyvalent.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Disponibilité requise ponctuellement en soirée et certains week-ends pour la participation à des réunions, l'organisation de manifestations et la mise en place d'actions spécifiques.
Congés planifiés en fonction des nécessités du secteur.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Adjoint d'Animation ou Animateur territorial.

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail :

Cycle vacances scolaire : 40h00

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Matin | 09h30 – 12h00 | 09h30 – 12h00 | 09h30 – 12h00 | 09h30 – 12h00 | 09h30 – 12h00 |
| Après-midi | 13h30 – 19h00 | 13h30 – 19h00 | 13h30 – 19h00 | 13h30 – 19h00 | 13h30 – 19h00 |
| | 08h00 | 08h00 | 08h00 | 08h00 | 08h00 |

RTT : /

Régime indemnitaire :

NBI OUI NON

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE »**